
Procès-verbal de l'examen public ayant pour thème *Favoriser l'accroissement des vols directs internationaux, une façon de contribuer à l'essor économique de Montréal*

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (volet agglomération)

Le jeudi 12 mars 2015 à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Giovanni Rapanà, président
M. Robert Coutu, vice-président
M. Maurice Cohen
M. Pierre Gagnier
M. Michel Gibson
M^{me} Sylvia Lo Bianco
M. Peter McQueen
M. Jeremy Searle
M^{me} Lili-Anne Tremblay

COMMISSAIRES ABSENTS

M^{me} Louise Mainville, vice-présidente
M. Richard Deschamps

Près d'une vingtaine de citoyens, une employée de la Ville et trois conseillers municipaux étaient présents dans la salle.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Giovanni Rapanà, invite les personnes à prendre place et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05. Il se présente et invite les membres de la Commission à faire de même à tour de rôle. Il explique le déroulement de la séance publique pour l'adoption des recommandations.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Gibson, appuyée par M. Cohen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques du 22 septembre, du 20 octobre et du 21 octobre 2014

Sur une proposition de M. McQueen, appuyée par M. Cohen, les trois procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité avec la correction mineure demandée au dernier paragraphe, de la page 7 de 8, du procès-verbal du 22 septembre 2014 soit de remplacer « à Mirabel » par « de Mirabel ».

4. Adoption des recommandations de la consultation ayant pour thème *Favoriser l'accroissement des vols directs internationaux, une façon de contribuer à l'essor économique de Montréal*

M. Rapanà rappelle que le 22 septembre 2014, la Commission a entendu le Service du développement économique qui a présenté, à l'aide des données existantes, un portrait de la situation des vols directs internationaux à l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau*. Une soixantaine de personnes ont assisté à cette première séance publique de la Commission le 22 septembre de même qu'environ 160 personnes au total aux séances des 20 et 21 octobre 2014. Plusieurs d'entre elles ont pris la parole pour émettre leurs commentaires, présenter des propositions ou recommandations afin d'accroître les vols directs internationaux pour ainsi contribuer au développement économique de la métropole. Vingt-trois mémoires ont été déposés à la Commission.

Par la suite, les membres se sont réunis en séance de travail pour discuter des recommandations qu'ils souhaitaient formuler en lien avec les commentaires, préoccupations et recommandations évoqués par les intervenants et les présentateurs lors des assemblées publiques.

La Commission remercie les personnes-ressources du Service du développement économique de la Ville de Montréal, de la Division du développement des transports et du Service des affaires institutionnelles pour leur collaboration active et fructueuse ainsi que leur présence aux travaux de la Commission.

Au terme de ses travaux et après analyse des propositions et commentaires du public, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation soumet les recommandations suivantes au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

1. *Considérant qu'à partir de 1992, le gouvernement fédéral a cédé, à des administrations aéroportuaires privées sans but lucratif, dont Aéroports de Montréal, la gestion des aéroports canadiens les plus achalandés tout en demeurant propriétaire et que ces aéroports sont liés au fédéral par l'entremise d'un bail à long terme et sont gérés par un conseil d'administration;*
2. *Considérant que Montréal est la deuxième métropole du Canada et que le Grand Montréal représente 4 millions d'habitants, la moitié du produit intérieur brut, des emplois et de la population de la province du Québec;*
3. *Considérant que le Grand Montréal est ouvert sur le monde, notamment par la présence de 2 500 filiales étrangères, 82 délégations consulaires et 62 organisations internationales;*
4. *Considérant que la desserte aérienne est un facteur d'attractivité qui influence la vitalité économique des villes en lien avec la qualité de leurs liaisons directes avec les grands pôles économiques mondiaux;*
5. *Considérant la désignation de Montréal comme ville UNESCO de design et l'importance de créer une image de marque de Montréal;*
6. *Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau est le plus important aéroport canadien à l'est des Grands Lacs avec ses 14,8 millions de passagers embarqués/débarqués en 2014, en hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente, en raison de la reprise du trafic américain et l'accroissement du trafic de correspondance;*
7. *Considérant que Montréal est au 10^e rang en Amérique du Nord pour son trafic transfrontalier et international avec 8,7 millions de passagers;*
8. *Considérant que le Grand Montréal a reçu près de 5,3 millions de touristes internationaux par l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau en 2013 représentant une augmentation de 9,8 % par rapport à 2004;*
9. *Considérant que depuis 2006, le Canada dispose de la politique Ciel Bleu qui permet l'établissement d'accords élargis de transport aérien internationaux offrant un cadre juridique au sein duquel les transporteurs aériens canadiens et internationaux peuvent prendre la décision d'exploiter ou non une liaison aérienne entre deux pays sur la base de facteurs de rentabilité propres à ces transporteurs, et que plusieurs droits sont encore inutilisés à Montréal;*
10. *Considérant les enjeux liés à la revitalisation économique et à l'attractivité de Montréal comme destination touristique, culturelle, sportive, de congrès et centre de décision d'affaires;*
11. *Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau offre 131 destinations directes, dont 86 à l'année et dessert surtout l'Europe, le Mexique, les Caraïbes et l'Amérique du Nord;*
12. *Considérant que le manque de vols directs à partir de Montréal se fait surtout sentir en Asie et en Amérique du Sud, mais également dans certaines grandes villes d'affaires européennes, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient;*
13. *Considérant que la Consule générale de la République populaire de Chine s'est établie à Montréal en 2011 renforçant le fait que la Chine est un important partenaire économique du Québec et démontrant l'accroissement des différents échanges tant sur le plan politique, économique, culturel et éducationnel entre les deux pays;*
14. *Considérant la forte mobilisation de la communauté chinoise et les différentes déclarations politiques pour l'obtention d'une liaison directe Montréal-Beijing ou vers un autre aéroport pivot en Chine;*
15. *Considérant que Montréal a perdu son statut de plaque tournante aérienne au Canada au cours des dernières décennies;*
16. *Considérant que, selon un sondage réalisé pour le compte de l'International Air Transport Association (IATA), l'absence d'une desserte aérienne de qualité est un facteur considéré par 18 % des entreprises dans leurs décisions d'investissement, plus particulièrement pour les secteurs de hautes technologies et par conséquent, que le manque de liaisons directes nuit au développement économique de la Métropole;*
17. *Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau subit une concurrence vive des aéroports américains de Burlington et Plattsburgh en perdant autour de 5% de passagers annuellement au profit des États-Unis notamment pour des raisons de coûts;*
18. *Considérant les perspectives d'avenir à long terme pour l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau avec 14,8 millions de passagers en 2014 et une prévision de 22 millions de passagers d'ici 2033;*
19. *Considérant que sur le plan du fret aérien, au total, 177 165 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2013, soit une diminution de 4,2 % par rapport à 2012 et que de ce chiffre, l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau a traité 84 426 tonnes, en baisse de 10,0 % et que le fret manutentionné à Montréal-Mirabel, a, pour sa part, augmenté de 0,8 %, à 92 739 tonnes;*

20. *Considérant les préoccupations environnementales manifestées par des citoyens pour assurer la quiétude et la qualité de vie des populations riveraines de l'aéroport;*

VOLS DIRECTS – ESSOR ÉCONOMIQUE

R-1

Que la Ville de Montréal et sa grande région mobilisent les divers paliers de gouvernement, ainsi que les autres intervenants et partenaires, afin de prioriser l'augmentation du nombre de vols directs et de liaisons internationales notamment vers l'Asie et les Amériques, mais également vers de grandes villes d'affaires européennes et du Moyen-Orient pour obtenir un impact majeur sur le développement économique de Montréal et du Québec;

GOVERNANCE

R-2

Que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du gouvernement fédéral pour demander des modifications législatives concernant la composition du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal afin que le maire de Montréal, en tant que président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), devienne un membre ex officio dudit conseil avec trois autres élus représentant l'agglomération;

PERSPECTIVES DE CROISSANCE, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

R-3

Que l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* soit la vitrine du Montréal culturel, touristique, économique, du savoir et du design en s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde;

R-4

Que la Ville de Montréal mette sur pied un groupe de travail composé de joueurs clés et d'experts dont le mandat serait :

- de développer une stratégie avec le milieu d'affaires et autres principaux partenaires intéressés à bonifier le positionnement de Montréal afin de demeurer concurrentiel et d'attirer de nouvelles liaisons aériennes directes, prioritairement sur les continents absents au départ de Montréal;
- dans une optique d'assurer la croissance des vols directs internationaux et la compétitivité de Montréal, d'examiner les modèles d'affaires de villes pertinentes telles Boston et Houston ainsi que la stratégie de l'*Aéroport international Toronto-Pearson* qui met à la disposition des compagnies aériennes nouvelles et existantes, un programme incitatif offrant des rabais sur les frais d'exploitation, en particulier les frais d'atterrissage, de sécurité et de manutention;
- afin de contrer l'exode des passagers vers les aéroports de Plattsburgh et de Burlington, de développer une stratégie pour inviter une compagnie aérienne « low-cost » bien établie aux États-Unis, à établir une base à Montréal accompagnée d'incitatifs pertinents;

et que ce groupe de travail dépose, dans les six mois de sa constitution, un rapport accompagné d'un plan d'action au conseil municipal;

R-5

Que la Ville de Montréal soutienne et encourage le développement de vols directs vers la Chine et les villes telles que Seattle, San Diego, Rome, Barcelone et Lyon qui représentent des cibles stratégiques pour l'attraction d'entreprises liées à l'ensemble de nos grappes industrielles soit dans les secteurs des finances, du cinéma et du divertissement, des sciences de la vie, de la logistique et du transport, des technologies propres, de l'aérospatiale et des technologies de l'information et des communications;

R-6

Que la Ville de Montréal, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, mette en place des systèmes de transport collectif efficaces et optimaux et maximise la fluidité routière afin d'améliorer l'accessibilité et le lien entre l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau*, le centre-ville et le Grand Montréal;

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

R-7

Qu'Aéroports de Montréal continue de s'inspirer des meilleures pratiques en matière de gestion des communications et de nuisances pour maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement de la région métropolitaine de Montréal, dans le but d'assurer la sécurité et une qualité de vie maximale aux résidents limitrophes.

Sur une proposition du vice-président, M. Coutu, appuyée par M^{me} Tremblay, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions et de commentaires du public

Le président annonce la période de questions et de commentaires des citoyens et invite le premier citoyen à poser ses questions.

5.1 M. ROGER TROTTIER, PRÉSIDENT PAR INTÉRIM, CITOYENS POUR UNE QUALITÉ DE VIE (CQV)

Concernant le fardeau environnemental et économique des décisions d'ADM envers quelques centaines de milliers de citoyens affectés par les nuisances causés par les activités aéroportuaires à l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* en raison de tous les vols de Mirabel qui ont été transférés par le passé, M. Trottier demande à l'administration du maire Denis Coderre de surseoir aux recommandations de la Commission qui pourraient maintenir les citoyens affectés par les mouvements aériens comme des citoyens de seconde classe, par rapport aux autres citoyens qui en ont été exemptés. Le président, M. Rapanà, remercie M. Trottier de ses commentaires.

5.2 M. LUC DUPONT, CITOYEN

M. Dupont félicite la commission pour son bon travail et pour les recommandations formulées. Plus particulièrement : la R-4, qui vise à mettre sur pied un groupe de travail d'experts et dont le mandat serait, entre autre, de trouver des incitatifs pour attirer une compagnie low-cost pour contrer l'exode des passagers vers les États-Unis; et la R-2, pour demander des modifications législatives au gouvernement fédéral afin de modifier la composition du conseil d'administration d'ADM qui, selon lui, semble ne pas avoir à rendre de compte. Il aurait souhaité que la R-6 engage davantage la Ville de Montréal en proposant un lien ferroviaire pour améliorer l'accès à l'aéroport. Le président, M. Rapanà, remercie M. Dupont de son intervention.

5.3 M. CHARLES-ANDRÉ MAJOR, ANALYSTE, CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M. Major félicite les commissaires de leurs recommandations formulées. Concernant la R-1, M. Major salue l'idée de créer un groupe d'experts pour proposer une stratégie sur le développement des vols directs, mais se demande comment cela se concrétisera sur le terrain. Est-ce que la Ville serait prête à baisser les taxes foncières exigées à ADM? M. Rapanà remercie M. Major de son intervention et rappelle que le rôle de la Commission est de déposer son rapport et ses recommandations au conseil, lequel le transmet au comité exécutif qui a la responsabilité de voir à lui donner les suites appropriées.

5.4 LE CONSEILLER M. MARVIN ROTRAND, ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE GRÂCE

M. Rotrand ainsi que son collègue M. Benoit Dorais de Coalition Montréal soulignent qu'ils sont très satisfaits du travail de la Commission et sont d'accord avec les sept recommandations formulées. M. Rotrand est heureux du consensus dégagé par les commissaires issus des villes liées et de tous partis politiques confondus, illustrant qu'ils partagent le même point de vue sur cet enjeu métropolitain et que tous souhaitent que l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* redevienne une plaque tournante aérienne. M. Rotrand est heureux que certaines recommandations soient à l'effet de modifier la gouvernance et de créer un groupe d'experts qui aurait pour mandat de se pencher sur d'autres modèles de gouvernance ayant fait leurs preuves, notamment Houston. En terminant, M. Rotrand dépose, à l'intention des membres, quatre documents dont un communiqué de presse de Coalition Montréal émis le 10 mars 2015. Le président, M. Rapanà, remercie de son intervention son collègue M. Rotrand.

5.5 M. JIMMY JIA, PRÉSIDENT, ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS CHINOIS DU QUÉBEC

M. Jia remercie les membres de la Commission de leur bon travail et de leur écoute soutenue aux demandes formulées par la communauté chinoise pour l'obtention d'un vol direct vers la Chine lors des séances publiques de consultation l'automne dernier. Il informe la Commission qu'Air China poursuit ses démarches pour la mise en place d'un départ à partir de Montréal. M. Jia formule le souhait que l'ajout éventuel de vols à l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* se fasse de façon harmonieuse avec un souci de développement durable afin de diminuer les nuisances occasionnées aux populations riveraines. Le président, M. Rapanà, remercie M. Jia de ses commentaires.

5.6 M. JEAN-MARC HÉTU, MEMBRE, CITOYENS POUR UNE QUALITÉ DE VIE (CQV)

M. Héту se présente comme ancien élu municipal de Lachine et membre de CQV. M. Héту déplore l'attitude cavalière d'ADM de traiter les préoccupations sur les nuisances des citoyens incommodés par le trafic aérien. Il aurait souhaité que la Commission fasse des recommandations plus musclées concernant les nuisances sonores et l'utilisation des infrastructures aéroportuaires de Mirabel. En terminant, M. Héту souhaite que le maire Denis Coderre n'hésite pas à se dissocier de certaines recommandations de la Commission. Le président, M. Rapanà, remercie M. Héту de ses commentaires.

5.7 M. PIERRE LACHAPELLE, REPRÉSENTANT LES POLLUÉS DE MONTRÉAL-TRUDEAU

M. Lachapelle formule ses remerciements à la Commission d'avoir porté sur la place publique le débat sur l'accroissement des vols directs internationaux dans un contexte de développement économique. Concernant la R-2, M. Lachapelle aurait souhaité que les commissaires décrivent plus en profondeur les raisons pour lesquelles les changements à la gouvernance étaient souhaités. Compte tenu de l'approche d'ADM dans le dossier de la gestion environnementale au cours des 23 dernières années, M. Lachapelle reste largement sur son appétit en ce qui a trait à l'énoncé de la R-7. En terminant, il demande la

signification du terme « ex officio ». M. Gibson répond que lors des discussions en séances de travail, les commissaires ont fait valoir qu'il serait souhaitable de modifier la composition du conseil d'administration d'ADM afin que des représentants de la Ville en fassent partie. Ainsi, une modification à la législation fédérale serait requise afin de permettre que le maire ainsi que trois autres élus y siègent. Le terme « ex officio » signifie que le maire siégerait d'office ou automatiquement au conseil d'administration. M. Gibson ajoute que tous les commissaires partagent le désir que l'aéroport, en tant qu'actif stratégique, soit une porte d'entrée et une vitrine dynamiques de Montréal. Il fait référence au succès de l'Aéroport international de Vancouver, qui pour une sixième année consécutive, a été nommé l'aéroport numéro 1 en Amérique du Nord par Skytrax, un organisme de consultation effectuant diverses recherches pour les compagnies aériennes.

5.8 M. DANIEL LALONDE, CITOYEN

M. Lalonde félicite la commission pour ses travaux. Toutefois, en ce qui a trait à la R-7, il ne voit pas ou peu d'implication de la Ville de Montréal dans cet énoncé. Compte tenu des nombreux irritants causés par la pollution sonore des activités de l'aéroport, M. Lalonde, considère que la dite recommandation n'est pas sérieuse. Le président, M. Rapanà, remercie M. Dupont de son intervention

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, M. Rapanà procède à la période de questions et de commentaires des membres de la Commission.

6. Période de questions et de commentaires des membres de la Commission

Le président invite les commissaires à prendre la parole et ceux-ci émettent leurs commentaires sur :

- L'interrelation importante entre l'accroissement des vols directs domestiques et internationaux et le développement économique;
- Le plan du développement durable, la sensibilité de la Commission aux enjeux environnementaux et aux nuisances sonores mentionnés par le public;
- La recommandation sur l'amélioration de l'accès à l'aéroport, qui est rédigée de façon plus large, afin de permettre aux décideurs d'évaluer quels seraient les meilleurs modes de transport à privilégier;
- La recommandation sur la gouvernance en vue d'une modification législative fédérale qui envoie un message clair sur l'implication souhaitée des élus montréalais au conseil d'administration d'ADM, car pour faire changer les choses, il faut avant tout faire partie du processus;
- La mise en place d'un comité d'experts, dont le mandat serait notamment de présenter au conseil municipal une stratégie et un plan d'action montréalais, ce qui permettrait de travailler en contenu sur le positionnement économique de la métropole;
- La question du dépôt du rapport et des recommandations, il est rappelé que la Commission a un pouvoir de recommandations au conseil, lequel transmet ledit rapport au comité exécutif qui a la responsabilité de voir à lui donner les suites appropriées.

7. Levée de l'assemblée

Les membres félicitent le président et les deux vice-présidents pour le déroulement des travaux de la Commission qui se sont réalisés en collégialité et formulent leurs remerciements au public pour leurs témoignages et leurs commentaires.

M. Rapanà remercie toutes les personnes présentes et celles qui ont participé à la tenue de cette assemblée, particulièrement les représentants du Service du développement économique dont le soutien et l'apport à la Commission ont été indéfectibles, les partenaires et intervenants du milieu des affaires, les participants du public, les fonctionnaires, et bien sûr, les commissaires et la secrétaire recherchiste.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 26, sur une proposition de M. Gibson, secondée par M. Gagnier.

ADOPTÉ LE : 16 JUIN 2016

Original signé

Robert Coutu
Vice-président

Original signé

Sylvie Lalonde
Secrétaire recherchiste